



LADAPT / Finistère

ESAT Dans et Hors-Murs

(Etablissement et Service d'Aide par le Travail)

> 8 rue du Dourjacq, 29200 BREST

Votre interlocutrice : Isabelle FALHUN-CUREAU / 02 98 44 20 20 / falhun.isabelle@ladapt.net

Modalités d'accès

- Agrément de 30 Places

Public accueilli

- Toute personne en situation de handicap âgée d'au moins 18 ans Personne présentant des lésions cérébrales acquises du fait d'un traumatisme crânien, d'un Accident Vasculaire Cérébral, d'une anoxie ou d'une tumeur cérébrales et/ou des déficiences motrices.

Conditions d'admission

- Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et notification « ESAT » délivrées par une Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Aptitudes requises

- Capacités à exercer des activités manuelles au sein d'une structure collective (Dans Les Murs).
- Capacité d'autonomie et de repérage spatio-temporel (Hors-Murs)

VBAT 13/03/2018

> QUEL OBJECTIF ?

- Permettre la réinsertion professionnelle, développer les potentialités et capacités des personnes handicapées.

- Permettre, dans la mesure du possible, d'accéder au milieu ordinaire de travail

> QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

- Définir avec l'utilisateur les objectifs spécifiques de son accompagnement sur le plan professionnel et médico-social (projet individualisé réactualisé tous les ans).

- Actions de soutien : être à l'écoute des difficultés de l'utilisateur et mettre en place des solutions lui permettant d'y remédier.

- Adapter le poste de travail (horaires, durée, activités) aux capacités des usagers lors des mises à disposition et assurer un suivi régulier avec l'entreprise.

> PAR QUI ?

Une équipe pluridisciplinaire intervenant sur les champs professionnels, sociaux, médicaux et paramédicaux (moniteurs d'ateliers, formateur, psychologues et neuropsychologue, chargée de relations entreprises, assistante sociale).

> QUELS MOYENS ?

- Ateliers de conditionnement diversifié.
- Activités de soutien médico-social.
- Actions de formation.
- Stages en entreprises.
- Mises à disposition individuelles.

> DUREE ET ORGANISATION

- Période d'essai de 6 mois.
- Déroulement des activités Dans Les Murs de 8h30 à 17h30 du lundi au jeudi et vendredi jusqu'à 12h30.
- Mise à disposition d'une durée de 2 ans maximum au sein d'une même entreprise.

> REMUNERATION

Dispositions financières pour l'utilisateur :

- Rémunération garantie de 5,1% à 20% du SMIC versé par l'ESAT et complément de l'Etat équivalent à 50% du SMIC.

Dispositions financières pour l'entreprise :

- Facturation des heures effectuées par l'utilisateur à l'entreprise sur le dispositif Hors-Murs.
- Facturation des prestations à l'entreprise pour le dispositif Dans Les Murs.

> RESTAURATION

- Repas du midi assuré par l'ESAT pour les usagers « Dans Les Murs »